

déficits accumulés. Dans le rapport qui a été fait au ministre en date du 18 mars apparaissent les résultats d'exploitation pour les années 1937 et 1936; les déficits de caisse s'élèvent à \$42,345,867.99 pour l'année 1937 et pour l'année 1936 à un peu plus, à peu près un million de plus. Si ce n'est pas là montrer au public les résultats d'exploitation, je ne sais pas ce que c'est.

M. WALSH: Pour une année.

M. HEAPS: Il veut chaque année retourner plusieurs années en arrière.

M. WALSH: Je veux un tableau complet de 1922 à la fin de 1936.

M. HEAPS: On nous a chanté sur tous les tons qu'il fallait exploiter les chemins de fer sur une base commerciale. Je voudrais savoir quelle compagnie commerciale au pays, en présentant son rapport annuel à ses directeurs, fait un rapport pour les neuf ou dix dernières années.

M. HOWARD: Il n'y en a pas.

M. HEAPS: M. Walsh veut que nous exploitions cette utilité publique sur une base quelque peu différente.

M. WALSH: Non.

M. HEAPS: Il veut que nous nous éloignons de la coutume suivie par toutes les compagnies d'utilité publique bien administrées.

M. WALSH: Je veux les chemins de fer sur une base commerciale.

M. HEAPS: C'est ce que je veux. Mais il pense qu'il faudrait retourner plusieurs années en arrière, ce que ne fait aucune autre compagnie.

M. WALSH: Toutes les compagnies le font.

M. HEAPS: Non.

M. WALSH: Il n'y a pas de doute qu'elles le font.

M. HEAPS: Elles ne présentent pas un bilan pour neuf ou dix années.

Le PRÉSIDENT: Il me semble que cela ne nous appartient pas du tout. Si quelque membre du Comité, l'an prochain, à l'étude du rapport, désire un exemplaire des Comptes publics, qui donnent un relevé exact des activités du chemin de fer, il pourra facilement l'obtenir.

M. WALSH: Si le Comité décidait de consigner cela au rapport...

Le PRÉSIDENT: Nous ne le pouvons pas car le Parlement en a décidé autrement.

M. WALSH: Suivant l'article 24, le Parlement a décidé que ce rapport serait publié dans les Comptes publics. Ce qui se fait s'accorde avec cette décision. Le Parlement n'a pas ordonné de ne pas le publier dans le rapport du réseau National-Canadien. Nous ne viendrons pas à l'encontre de la décision du Parlement si nous faisons insérer ce bilan au rapport des chemins de fer Nationaux du Canada.

Le PRÉSIDENT: Je crois que tout avocat vous dira,—et il y en a plusieurs ici,—que nous devons nous adresser au Parlement pour obtenir l'autorisation d'ajouter, chaque année, au présent rapport, les chiffres qui sont publiés dans les Comptes publics du Canada, conformément à la loi qu'on appelle le bill 12.

M. WALSH: Si le ministre proposait à la Chambre, de modifier l'article 24 suivant ce que j'ai proposé, je l'appuierais de tout mon pouvoir.

M. HEAPS: A quelle heure nous réunirons-nous cet après-midi?

Le PRÉSIDENT: A quatre heures. Tout d'abord nous étudierons la *Canadian National West Indies Steamship Lines*, et M. Clark sera aussi présent.

M. YOUNG: Monsieur le président, si je comprends bien, nous n'avons pas fini d'étudier ce bilan vu qu'il nous faut encore entendre M. Clark.

Le PRÉSIDENT: Pas sur ce rapport. Nous avons un rapport spécial.